

EXTRAIT DU REGISTRE DES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

ARRT DE SARCELLES

SEANCE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Douze Décembre, à 20 H 30.

Le CONSEIL MUNICIPAL de DEUIL-LA-BARRE, légalement convoqué par courrier du 06 Décembre 2022 et, par affichage du 06 Décembre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Muriel SCOLAN, Maire.

PRESENTS : M. BAUX, Mme PETITPAS, Mme DOUAY, M. TIR (Arrivé à la question 03), Mme BRINGER, M. DUFOYER, Adjoints au Maire.

Mme DOLL, Mme MORIN, M. SARFATI, M. DA CRUZ PEREIRA, M. ROUSSEAU, M. NGWE, Mme MICHEL, M. FROIDURE, Mme MICHARD, Mme CHEMOUNY, Mme SIGNOR, M. CELESTIN (a quitté l'assemblée après le vote de la question 07), M. GUIRAL, Mme ANBANE, Mme GOCH-BAUER, M. GAYRARD, M. MEREL, M. GUILLO, Mme HAUDRY, M. ROY, M. LEGROUNE (Arrivé à la question 06), Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. CHABANEL, Mme GERMAIN, Mme NAIT-DAOUD, M. MASSERANN, M. BONTEMS, Mme CHALLAL-PEREIRA, M. BROUARD.

Secrétaire : M. GUIRAL.

PROCURATION(S) :	M. CHABANEL	A	Mme SCOLAN,
	Mme GERMAIN	A	Mme DOUAY,
	Mme NAIT-DAOUD	A	Mme DUFOYER,
	M CELESTIN (à partir question 08)	A	Mme PETITPAS,
	M. MASSERANN	A	M. BAUX,
	M. BONTEMS	A	Mme BRINGER,
	Mme CHALLAL-PEREIRA	A	Mme HAUDRY,
	M. BROUARD	A	M. ROY.

01 - INSTALLATION DE MONSIEUR LUC NGWE EN QUALITE DE CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION DE MONSIEUR EMMANUEL DESAUNAY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-4,

VU l'article L 270 du Code Electoral,

CONSIDERANT la démission de Monsieur Emmanuel DESAUNAY, Conseiller Municipal, par courrier du 28 Novembre 2022, reçu en Mairie le 29 Novembre 2022,

VU le courrier de Madame le Maire en date du 30 novembre 2022, informant Monsieur le Préfet du Val d'Oise de la démission de Monsieur Emmanuel DESAUNAY,

VU le courrier de Madame le Maire, en date du 30 novembre 2022, informant Monsieur Luc NGWE,

VU le courriel de Monsieur Luc NGWE, reçu en Mairie le 1^{er} décembre 2022, acceptant le siège de Conseiller Municipal,

VU la convocation adressée à Monsieur Luc NGWE, domicilié 41 bis Boulevard de Montmorency-95170 DEUIL-LA-BARRE,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, ayant pris connaissance des faits et des textes exposés ci-dessus,

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Luc NGWE, en qualité de Conseiller Municipal à compter de ce jour.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Pour le Maire empêché et par délégation,
Le Maire-adjoint

Alain CHABANEL



Acte publié le 22 Décembre 2022



Le Secrétaire de séance,

Julien GUIRAL

